

juillet 2024

Bulletin communal de la ville de Fontaine-l'Évêque

FEcontact

Fontaine-l'Évêque | Forchies-la-Marche | Leernes



www.villedefontaine.be



édito



Chers concitoyens,

J'ai le plaisir d'ouvrir cette édition estivale avec deux avancées majeures pour notre Ville. Le 17 mai dernier, le site Saint-Vaast a été inauguré après de longues années de recherches de financement et travaux. L'ancienne église désacralisée accueillera des marchés, des expositions, des concerts et d'autres événements rassembleurs, participant à la redynamisation du centre-ville fontainois. La salle du Cercle, également rénovée, complète l'offre dans la même optique. Deux logements y ont été créés à l'étage. Quelques jours plus tard, le Foyer Fontainois posait la première pierre de son nouveau bâtiment. 11 logements à loyer d'équilibre et 4 logements de transit y seront créés. D'autres chantiers prendront place à l'avenir. Prochainement, ce sera au tour de la Maison de la ruralité de Leernes à être inaugurée, en attendant le début du prochain chantier de la salle des fêtes de Fontaine-l'Évêque.

Vous trouverez dans ce bulletin communal un article sur l'évaluation finale du PST (Plan Stratégique Transversal). Celui-ci reprend l'évaluation des nombreux projets développés tout au long de cette mandature.

L'été qui s'amorce nous apporte son lot d'activités et de découvertes en famille dans notre entité. Pour la troisième année, le 21 juillet aura une couleur festive, au-delà de la célébration traditionnelle qui se tiendra au château Bivort. Une Veille de la Fête Nationale sera organisée par le comité des fêtes FL Events. Des animations musicales se poursuivront le jour de la Fête Nationale avec en apothéose un feu d'artifices.

En août, place à la Culture avec le festival « Été au château » organisé par le Centre culturel mais aussi à la Nocturne, aux accents multiculturels cette année, avant le « Greenfeel Festival » de la MJ au mois de septembre. Le Camp Militaire sera de retour à la fin du mois de septembre ainsi que le marché artisanal de Leernes le 4 octobre.

En attendant de vous retrouver sur nos différents rendez-vous estivaux, je vous souhaite un bel été.

Votre Bourgmestre,
Gianni GALLUZZO.

sommaire

	Page 3	Avis à la Population
	Pages 4-5	Travaux et Cadre de Vie
	Pages 6-9	L'événement
	Page 10	Culture
	Page 11	Bibliothèque
	Pages 12-14	Insertion, Emploi, Citoyenneté
	Pages 15 - 16	Associatif
	Page 17	Finances
	Pages 18 - 19	Agenda

Introduisez votre demande
de permis de conduire provisoire
en ligne.



PERMIS DE CONDUIRE PROVISoire EN LIGNE

Depuis septembre 2023, la demande d'un permis de conduire provisoire, quelle que soit sa durée (M12, M18, M36), est possible en ligne via l'application BelDrive du SPF Mobilité (connexion via eID ou Itsme). Les guides peuvent également s'enregistrer en ligne pour leur candidature ou candidat. La demande est complétée par la citoyenne ou le citoyen en ligne mais la délivrance du permis devra se faire impérativement en personne dans la commune où la demande a été introduite. Aucune délivrance ne sera faite à une tierce personne.

<https://beldrive.apps.mobilit.fgov.be/>

DEVENEZ VOLONTAIRE POUR LES ÉLECTIONS DU 13 OCTOBRE 2024 !

Vous êtes Belge (au plus tard le jour des élections) ; âgé de 18 ans (au plus tard le jour des élections) ; inscrit au registre de population de la commune ; en possession de vos droits électoraux...Devenez acteur du processus électoral en rejoignant nos équipes dans un bureau de vote/dépouillement. Pour vous inscrire, envoyez-nous une copie recto-verso de votre carte d'identité ainsi que vos coordonnées (NOM, Prénom, adresse, N°RN, nationalité, profession, mail) + la mention « Je m'engage à ne pas être candidat lors du scrutin du 13/10/2024 », précisez la fonction souhaitée (assesseur bureau de dépouillement ou bureau de vote) à l'adresse de l'Administration communale : Rue du Château, 1 – 6140 Fontaine-l'Évêque ; ou par mail à elections@villedefontaine.be jusqu'au **12 août 2024** au plus tard. Les informations relatives aux élections sont disponibles sur notre site internet.

Vous êtes citoyens étranger (non Européen, en Belgique depuis 5 ans ou Européen) ? Inscrivez-vous **au plus tard le 31/07** pour participer aux élections locales.



UNE ACTIVITÉ PUBLIQUE À PROMOUVOIR ? AVERTISSEZ-NOUS !

Vous représentez une association, un groupement de l'entité ? Vous souhaitez faire connaître vos événements sur nos canaux de diffusion (site internet, facebook, écran lumineux) ? Prenez contact avec notre service communication en détaillant votre demande et en transmettant votre visuel promotionnel au format JPEG/Pdf : communication@villedefontaine.be



BPOST : SVP FACTEUR

Bpost propose le service "SVP facteur" afin de fournir aux personnes à mobilité réduite une assistance à domicile pour les services postaux de base.

Le recours à ce service gratuit se faisait jusqu'à présent par le biais d'une affichette apposée à la fenêtre de la personne qui souhaitait voir le facteur lui rendre un des services de base, à savoir :

- Le retrait de courrier déjà affranchi
- La vente de timbres (prior, non-prior; timbres Europe et hors Europe)
- La préparation et l'envoi de recommandé

Bpost modernise aujourd'hui ce service afin de le rendre plus efficace et plus accessible à tous les utilisateurs concernés. Désormais, les citoyens à mobilité réduite disposent de deux nouveaux canaux pour demander le service «SVP facteur».

La demande du passage du facteur peut se faire via un **formulaire sur le site internet de bpost** ou en appelant le numéro spécialement dédié au service (**02 278 50 89**). Vous indiquez le service que vous souhaitez recevoir et le facteur est informé du motif de la demande afin qu'il puisse organiser celle-ci lors de sa prochaine tournée. Le paiement des timbres s'effectue en espèces.



PATRIMOINE FUNÉRAIRE : IDENTIFIER LES ANCIENNES SÉPULTURES

De nombreuses sépultures anciennes ne sont pas reprises dans les registres liés au Patrimoine funéraire. Afin de préserver notre patrimoine et retracer notre histoire, merci de nous aider à les identifier en prenant contact avec la cellule Patrimoine Funéraire : 071/54.98.59 - patrimoine.funeraire@villedefontaine.be

AMÉNAGEMENT DU RAVEL

Depuis mars 2024, des travaux sont en cours pour réaliser les portions des ravel 112 et 252 permettant de relier le ravel de Charleroi (rue de la Sarthe) à celui de Chapelle-lez-Herlaimont et Courcelles. Les travaux du ravel 281 reliant Anderlues à la rue Moulin-à-vent sont également bien avancés.

C'est une chance pour ces différentes parties du territoire qui seront confortablement reliées entre elles. Toutefois, nous tenons à rappeler qu'il est déconseillé d'emprunter ces chemins tant que l'ensemble des travaux n'est pas terminé.



LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ : DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2024

Depuis 2002, dans toute l'Europe, des dizaines de Villes et Régions se mobilisent pour la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre. Tout au long de cette semaine, citoyens, entreprises, travailleurs et administrations sont donc invités à privilégier les modes de déplacements actifs et alternatifs pour leurs déplacements quotidiens mais également pour le transport de leurs marchandises.

Dans ce cadre, trois activités gratuites sont organisées :

- ▶ Balade Vélo avec le Gracq (20km) : dimanche 8 septembre 2024 à 14h Place Nicolas à Fontaine-l'Évêque ;
- ▶ Green'Feel Festival : Test de vélos électriques et piste de maîtrise vélo : samedi 14 septembre 2024 tout l'après-midi Place Nicolas à Fontaine-l'Évêque ;
- ▶ Balade avec les Randonneurs Fontainois : dimanche 15 septembre 2024 à 14h Place Nicolas à Fontaine-l'Évêque ;



FORMATION CIRCULER À VÉLO DANS LE TRAFIC

Si vous savez rouler à vélo mais que vous ne vous sentez pas à l'aise pour le faire au quotidien, une formation encadrée par le Gracq sera organisée dans le courant du mois d'août (selon les disponibilités des participants). Celle-ci vous permettra de découvrir en quelques heures les règles et les réflexes à adopter pour circuler à vélo en toute confiance et déjouer les pièges du trafic. Vous pouvez vous inscrire par mail à mobilite@villedefontaine.be



ACTION DE SENSIBILISATION À L'ÉCOLE RAYMOND CARPIN

Le 24 avril dernier, nos agents constatateurs ont réalisé une activité éducative à l'école Raymond Carpin en compagnie d'une classe de 4^{ème} primaire. Le but de cette activité était de sensibiliser les enfants à la fonction d'agent constatateur. Nos agents ont donc proposé aux élèves de les accompagner de l'école jusqu'au marché. Lors de cette balade, il a été demandé aux enfants d'observer les déchets sur le trajet, de les répertorier et de les quantifier.

Les enfants ont pu, lors de leur balade sur le marché, distribuer des sacs à crottes aux personnes se baladant avec leur chien ainsi que des cendriers jetables en sensibilisant les citoyens sur la pollution qu'engendrent les mégots dans la nature. Un débriefing a ensuite été réalisé au retour à l'école, ce qui a permis aux enfants d'exprimer leur ressenti par rapport à la fonction mais aussi à ce qu'ils ont pu constater.

INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES : NOS AGENTS VERBALISENT

Nos agents constatateurs sont confrontés chaque semaine au non-respect des horaires de sorties des déchets ramassés par l'intercommunale TIBI.

Les déchets, sacs P+MC, sacs blancs TIBI, cartons, verres et déchets organiques ne peuvent être sortis que **la veille du ramassage à partir de 18 heures**, tel qu'indiqué dans le calendrier distribué par Tibi en début d'année.

Nos agents constatent des déchets parfois sortis le lendemain du passage de TIBI ou dont le contenu n'est pas conforme aux normes de tris.

Des sacs éventrés par les corneilles, pies, rats, chats se retrouvent sur l'espace public, ce qui représente un problème de salubrité. En finalité, le ramassage de ces sacs incombe à l'administration communale, et par conséquent aura des retombées sur le portefeuille des citoyens !

Ce travail sera à l'avenir facturé aux contrevenants pour une somme minimum de 110€. La phase de sensibilisation étant terminée, les infractions sont donc relevées et les amendes suivront.

Cela engendrera aussi un impact sur les taxes et redevances communales si la situation perdure.

Pour éviter une situation ingérable, nos agents constatateurs attendent de chacun des riverains le respect des horaires et qu'ils sortent les bons déchets pour le bon ramassage.



TRI SÉLECTIF : FOCUS SUR « LA BOÎTE À PIZZA »



Les boîtes à pizza en carton sont recyclables à condition de n'être ni sales ni grasses et de ne pas contenir de croûtes ou restes de nourriture → **PAPIERS-CARTONS**

Si ce n'est pas le cas → **DECHETS RESIDUELS**

Source : <https://www.trionsmieux.be/>

Si vous hésitez sur le tri d'un déchet, surfez sur ce site ou contactez votre intercommunale TIBI (<https://www.tibi.be/contact.htm>).

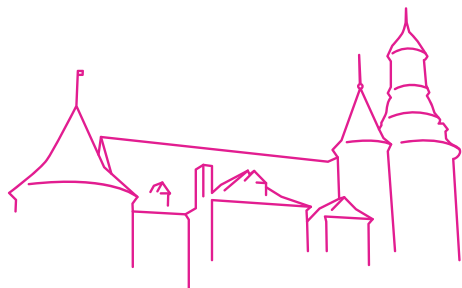


Le Programme Stratégique Transversal, élaboré en 2019 à partir de la Déclaration de Politique communale du Collège Communal, a fait l'objet d'une première évaluation à la mi-législature, laquelle a été publiée sur le site internet de la Ville en 2022.

L'évaluation finale du Programme Stratégique Transversal (PST) est une étape obligatoire pour toutes les communes. Elle résulte d'une collaboration entre les membres du Collège Communal et de l'ensemble des services communaux. Le rapport d'exécution du CODIR et l'évaluation du Collège Communal ont été présentés en séance du Conseil communal du 23 mai dernier.

En résumé...

Sur les 139 projets inscrits au PST, près de 68% ont été achevés avec succès, 19% sont en cours de réalisation et 7,3% reportés au prochain PST. Le programme stratégique transversal a certes mis du temps à être appréhendé par tous les acteurs de la démarche, mais aujourd'hui le personnel communal est non seulement adéquatement équipé mais aussi formé aux nouvelles pratiques qu'instaure ce nouvel outil. Les membres du Comité de Direction ainsi que les mandataires politiques ont pu tirer des leçons des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme ; l'organigramme des services a été revu en profondeur (voir notre article à ce sujet dans ce bulletin communal) et un agent a été spécifiquement engagé et missionné pour assurer la coordination du PST. Ce nouveau processus de gouvernance est sans conteste l'occasion de rassembler les services de l'Administration communale, leurs partenaires externes et les décideurs politiques autour de la réalisation d'objectifs communs.



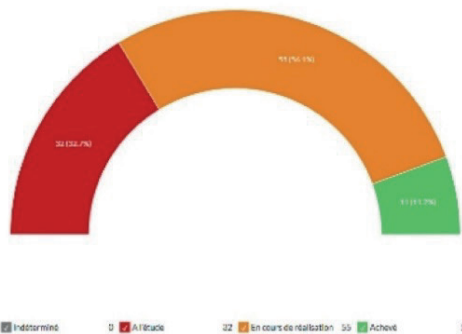
Évaluation du Collège communal Par Gianni Galluzzo, Bourgmestre

Réaliser une évaluation globale de l'ensemble des projets inscrits au Programme Stratégique Transversal n'est pas chose aisée. Toutes les actions prévues ne présentent pas les mêmes difficultés de mise en œuvre et les délais d'exécution dépendent de nombreuses variables : ressources humaines et budgétaires, obligations légales, spécificités techniques, ... Quant à la notion d'état d'avancement celle-ci peut être sujette à interprétation. Les missions d'une institution communale ne se limitant pas exclusivement à un mandat de six ans, tous les projets ne peuvent logiquement être terminés en même temps que la législature qui les a initiés. Nous pouvons toutefois nous féliciter d'avoir pu mener à terme près de 68% des projets, prévus ou non au programme, et ce malgré la survenance de situations exceptionnelles. Nous ne reviendrons plus sur les nombreuses perturbations qu'ont engendrées la pandémie Covid-19 ainsi que la crise énergétique, mais nous soulignerons la complète restructuration de l'ensemble des services de l'administration intervenue à la suite de l'audit organisationnel. Nous devons donc ces excellents résultats, que nous avons le plaisir de vous exposer ci-après, à l'implication du personnel communal, lequel a fait preuve d'une importante flexibilité pour intégrer une nouvelle organisation de travail et pour se former à l'utilisation de nouveaux outils de gestion, et ce, dans l'optique constante d'améliorer le service rendu au citoyen.

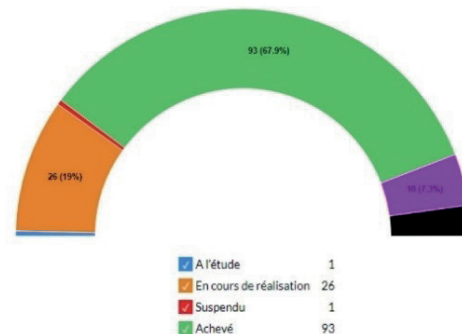


Graphiques – Etat d'avancement des projets

MI-LÉGISLATURE



FIN DE LÉGISLATURE



Rapport d'exécution du Comité de Direction Par Laurence Boulanger, Directrice générale

Il est important de rappeler que le Programme Stratégique Transversal ne constitue pas une liste exhaustive de toutes les actions déjà existantes, ni des missions obligatoires des pouvoirs locaux régies par les dispositions légales et réglementaires. En effet, le PST sert à aider la commune à identifier les enjeux stratégiques auxquels elle se trouve confrontée et à les définir en objectifs, projets et actions. En outre, le Programme n'est nullement figé, une action non inscrite au PST qu'il apparaît opportun d'initier, peut très bien venir s'ajouter au programme en cours de législature, tout comme l'autorité communale se doit de prendre la décision d'abandonner tel ou tel projet inscrit au PST si celui-ci devient caduc. Il convient également de préciser que cette nouvelle culture de gestion, fondée sur la planification, présente l'avantage d'instaurer une vision à long terme des projets de la commune. Les projets en cours de réalisation peuvent donc s'étendre sur plusieurs législatures, leur délai d'exécution ne correspondant pas nécessairement à la durée du mandat de 6 ans. La gestion décloisonnée des projets a permis d'intensifier la collaboration entre les différents services de l'administration et d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et budgétaires. Ces améliorations se ressentent à la lecture des résultats du PST. La grande majorité des projets prévus au programme ont été réalisés avec succès (près de 68%) et près de 90% sont viables. Pour plus de précisions sur ces données, nous vous renvoyons au tableau de synthèse ainsi qu'aux graphiques explicites.

Pour consulter le tableau de synthèse et l'intégralité de cette évaluation finale du PST, rendez-vous sur notre site internet www.villedefontaine.be

Quelques exemples parmi les 93 projets aboutis :

- ▶ Fontaine-l'Évêque 3.0. : Révision du site internet et de la communication aux citoyens, e-guichet, intranet pour le personnel, etc.
- ▶ Sensibilisation à l'économie d'énergie : engagement conseiller en énergie, actions spécifiques, projet zérowatt, etc.
- ▶ Favoriser la biodiversité et la mobilité douce : reconnaissance en réserve naturelle de nos terrils, création de parking pour vélos, box vélo, etc.
- ▶ Rénovation et nouveaux aménagements : crèche « Les Boutchoux », site Saint-Vaast, maison de la ruralité, etc.
- ▶ Soutien au commerce local : organisation de marchés locaux, répertoire des commerçants, etc.
- ▶ Actions de soutien aux aînés : commission seniors, activités organisées par le service seniors, etc.





Nouvel organigramme pour l'Administration communale

A la suite d'un audit organisationnel intervenu pour la restructuration de notre Administration communale, les départements et services sont désormais regroupés comme suit :

En bleu sur cet organigramme, vous retrouvez les noms des départements regroupant les services. Les lettres précédant les noms des départements et services correspondent au code documentaire interne.

Sept départements composent l'Administration communale, chacun des départements étant sous la responsabilité d'un chef de département.

En Pratique Au Château Bivort :

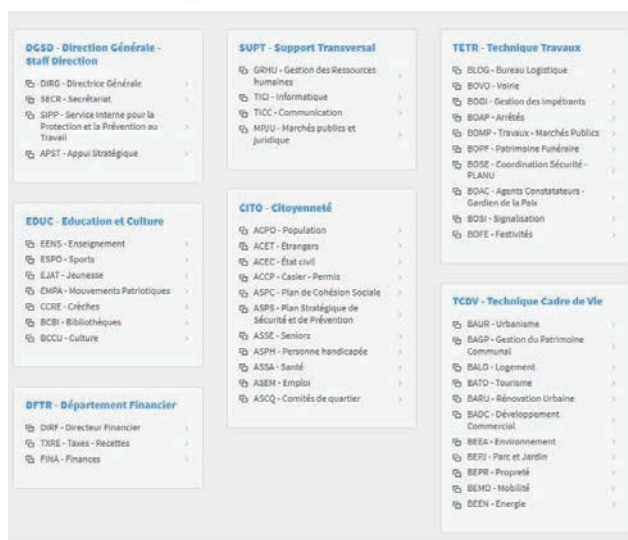
Le Département de la Direction générale regroupe la Directrice générale (grade légal prescrit par la loi), le secrétariat général, mais aussi le service interne pour la protection de la prévention au travail (conseiller en prévention) et le service « appui stratégique » qui s'attèle notamment à la protection des données et au contrôle interne.

Le Département « Education et Culture » regroupe l'ensemble des services liés à l'éducation (enseignement, jeunesse et petite enfance, crèches) mais aussi à la culture (bibliothèques, service culture). On retrouve dans ce département le service lié aux mouvements patriotiques et le service des sports.

Le Département financier est composé du Directeur financier (grade légal prescrit par la loi) et des services « Taxes-Recettes » et « Finances ».

Le Département « Support Transversal » comprend le service de Gestion des Ressources Humaines, les services informatique et communication mais aussi les marchés publics et le service juridique.

Une partie des services de la citoyenneté (PCS, PSSP, Personne handicapée, Santé, Seniors, Emploi et comités de quartier) se situe au Château Bivort.



Bâtiment Citoyenneté (Grand Rue, 40 à Fontaine-l'Évêque) :

Les autres services du Département Citoyenneté (Population, Etat-Civil, Etrangers, Casier, Permis) sont regroupés à cet endroit.

Bâtiment Service des Travaux (Ruelle aux loups à Fontaine-l'Évêque) :

On y retrouve les Départements « Technique Travaux » et « Technique Cadre de vie ».

Le premier regroupe différents services : Bureau logistique, voirie, impétrants, arrêtés, marchés publics relatifs aux travaux, patrimoine funéraire, coordination sécurité Planu, agents constatateurs et agents de la paix, signalisation, festivités.

Le département « Technique Cadre de vie » reprend quant à lui les services de l'urbanisme, de la gestion du patrimoine communal, le service logement, tourisme, la rénovation urbaine, le développement commercial, l'environnement, les services parc et jardin, propreté, mobilité et énergie.

Nous rappelons que toute demande d'information doit être adressée à l'accueil de l'administration communale (accueil@villedefontaine.be - 071/54.81.30).

INFOS UTILES

VOUS TROUVEREZ ICI LES ADRESSES MAILS DES SERVICES MENTIONNÉS :



DIRECTION GÉNÉRALE

✉ direction.generale@villedefontaine.be

DÉPARTEMENT FINANCIER

Directeur financier :

✉ direction.financiere@villedefontaine.be

Finances :

✉ finances@villedefontaine.be

Recette :

✉ recette@villedefontaine.be

Taxes :

✉ taxes@villedefontaine.be

DÉPARTEMENT TECHNIQUE TRAVAUX

Département Technique Travaux :

✉ travaux@villedefontaine.be

Cimetières :

✉ patrimoine.funeraire@villedefontaine.be

Festivités :

✉ festivites@villedefontaine.be

Agents constatateurs

✉ agent.constatateur@villedefontaine.be

DÉPARTEMENT CADRE DE VIE

Urbanisme :

✉ urbanisme@villedefontaine.be

Environnement :

✉ environnement@villedefontaine.be

Gestion du Patrimoine communal :

✉ patrimoine@villedefontaine.be

Développement commercial :

✉ developpement.commercial@villedefontaine.be

Energie :

✉ energie@villedefontaine.be

Logement :

✉ logement@villedefontaine.be

SUPPORT TRANSVERSAL

Gestion des Ressources Humaines :

✉ grh@villedefontaine.be

Communication :

✉ communication@villedefontaine.be

Marchés publics :

✉ marches.publics@villedefontaine.be

ÉDUCATION ET CULTURE

Enseignement :

✉ enseignement@villedefontaine.be

Crèches :

✉ creches@villedefontaine.be

Jeunesse :

✉ jeunesse@villedefontaine.be

Bibliothèques :

✉ bibliotheque@villedefontaine.be

CITOYENNETÉ

Population :

✉ population@villedefontaine.be

Étrangers :

✉ etrangers@villedefontaine.be

Casier – Permis :

✉ casier@villedefontaine.be

✉ permis@villedefontaine.be

État-Civil :

✉ etatscivil@villedefontaine.be

Personne handicapée :

✉ handicap@villedefontaine.be

Plan de cohésion social :

✉ pcs@villedefontaine.be

Seniors :

✉ seniors@villedefontaine.be

PSSP :

✉ pssp@villedefontaine.be

Comités de quartier :

✉ comites@villedefontaine.be



CENTRE CULTUREL

Dès le 20 août, venez ouvrir la saison culturelle avec nous ! Du pied du château Bivort au Point 9 en passant par Saint Vaast, la culture vous invite à finir l'été dans la joie à Fontaine-l'Évêque ! Et il y en aura pour tout le monde ! Des plus jeunes aux plus anciens en passant par les ados, au CCF, on pense à toutes et tous !

www.ccfontaine.com | 071/417 582 | centre.culturel@bib.villedefontaine.be

AOÛT



THÉÂTRE

Venise sous la neige
Théâtre Royal des Galeries

20/08 – 21h
Espace Nicolas
15€ / 12€ / Gratuit



FAMILLE

Chasseurs d'encre
Animation artistique
pour toute la famille

21/08 – 14h
Point 9
5€ / Gratuit



BAL

Bal Folk
avec ACAM

23/08 – 18h
Saint Vaast
5€ / Gratuit



CINÉMA

Le garçon et le héron

24/08 – 19h
Point 9
5€ / Gratuit

SEPTEMBRE



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Avec l'EPN, Été Solidaire et le CHAF
Découvrez ou redécouvrez votre patrimoine sous un nouveau jour !

07/09 & 08/09 – 14h & 17h
Château Bivort
Gratuit



HUMOUR

Punch Comedy Club
Ne manquez pas cette première de la saison du Punch Comedy Club !
Une soirée pour muscler vos zygomatiques !

28/09 – 20h
Point 9
12€ / 10€ / Gratuit

OCTOBRE



CONCERT

Jacques Stotzem
Découvrez ou redécouvrez tout le talent d'un des plus grands guitaristes belges !

05/10 – 20h
Point 9
12€ / 10€ / Gratuit



EXPO

Derry Turla
Une exposition pour rencontrer et découvrir le talent de Derry Turla, Fontainois aux mille facettes !

25/10 – 19h (Vernissage)
Point 9
Gratuit

POUR PLUS D'INFOS



SCANNEZ LE QR CODE

LA BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES HORAIRES PENDANT LES TRAVAUX

La bibliothèque de Fontaine-l'Évêque sera en travaux à partir du mois d'août, seul le rez-de-chaussée sera temporairement accessible. Y seront réunies collections jeunesse et adulte. A partir du 15 juillet et pendant cette période, l'horaire à Fontaine-l'Évêque se concentre sur les mercredis et les samedis. Sachez que l'on vous accueille aussi avec plaisir à la bibliothèque de Leernes selon un horaire temporairement élargi.

BIBLIOTHÈQUE LA HALLE AUX LIVRES

Informations:

Place de Wallonie, 15
6140 Fontaine-l'Évêque
071 52 31 93

bibliotheque@villedefontaine.be

Horaires:

Mercredi : 8h30 - 17h30
Samedi : 8h30 - 12h30

BIBLIOTHÈQUE LE JARDIN AUX LIVRES

Informations:

Place Degauque, 1
6142 Leernes
071/52 90 88

Horaires:

Lundi : 10h - 12h et
13h - 17h30
Mardi : 15h - 17h
Jeudi : 13h - 17h30

⚠ FERMETURE DES DEUX IMPLANTATIONS DU 8/07 AU 14/07 ET DU 5/08 AU 18/08 ⚠

AGENDA DES ANIMATIONS AGENDA DES ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE DE LEERNES

Exclusivement sur réservation pendant les heures ouvrables
au 071/52.31.93 ou au 071/52.90.88 ou par mail : bibliotheque@villedefontaine.be

VENDREDI 19 JUILLET DE 20H À 22H30	 SOIRÉE JEUX	Pour tous dès 10 ans
MERCREDI 11 SEPTEMBRE DE 14H À 16H	 ATELIER PAGIVORE	Pour les 4-6 ans
VENDREDI 20 SEPTEMBRE DE 20H À 22H30	 SOIRÉE JEUX	Pour tous dès 10 ans
SAMEDI 21 SEPTEMBRE DE 10H À 12H	 CLUB DE LECTURE	Pour tous dès 14 ans
MARDI 24 SEPTEMBRE DE 17H À 19H	 ATELIER LUD'APREM'	Pour les 10-26 ans
SAMEDI 1 ^{ER} OCTOBRE DE 10H À 12H	 ATELIER D'ÉCRITURE	Pour tous dès 14 ans
MERCREDI 9 OCTOBRE DE 14H À 16H	 ATELIER PAGIVORE	Pour les 7-9 ans
SAMEDI 12 OCTOBRE DE 10H À 11H	 LECTURES PAGIMINI	Pour les 0-3 ans
VENDREDI 18 OCTOBRE DE 20H À 22H30	 SOIRÉE JEUX	Pour tous dès 10 ans
SAMEDI 19 OCTOBRE DE 10H À 12H	 CLUB DE LECTURE	Pour tous dès 14 ans
MARDI 29 OCTOBRE DE 15H À 17H	 ATELIER LUD'APREM'	Pour les 10-26 ans
SAMEDI 2 NOVEMBRE DE 10H À 12H	 ATELIER D'ÉCRITURE	Pour tous dès 14 ans
SAMEDI 9 NOVEMBRE DE 10H À 12H	 CLUB DE LECTURE	Pour tous dès 14 ans
MERCREDI 13 NOVEMBRE DE 14H À 16H	 ATELIER PAGIVORE	Pour les 4-6 ans
VENDREDI 15 NOVEMBRE DE 20H À 22H30	 SOIRÉE JEUX	Pour tous dès 10 ans
MARDI 26 NOVEMBRE DE 17H À 19H	 ATELIER LUD'APREM'	Pour les 10-26 ans
SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 10H À 12H	 ATELIER D'ÉCRITURE	Pour tous dès 14 ans
MERCREDI 11 DÉCEMBRE DE 14H À 16H	 ATELIER PAGIVORE	Pour les 7-9 ans
SAMEDI 14 DÉCEMBRE DE 10H À 12H	 CLUB DE LECTURE	Pour tous dès 14 ans
VENDREDI 20 DÉCEMBRE DE 20H À 22H30	 SOIRÉE JEUX	Pour tous dès 10 ans

LA FRACTURE NUMÉRIQUE, UN COMBAT INTERGÉNÉRATIONNEL

Le numérique prend de plus en plus de place dans nos vies quotidiennes. Que ce soit pour la gestion de nos comptes bancaires, la recherche d'emploi, la consultation de nos mutuelles, la gestion de notre énergie ou encore pour maintenir des liens sociaux, le numérique est omniprésent. Cependant, nous ne sommes pas tous égaux en termes d'accès et d'aptitude face à ces outils.

Pour de nombreuses personnes, et particulièrement pour nos aînés, il peut être difficile de suivre le rythme effréné des avancées technologiques. Comment lutter contre cette fracture numérique qui isole ceux qui ne maîtrisent pas ces nouveaux outils ?

À Fontaine-l'Évêque, nous croyons que chacun mérite de profiter des avantages du numérique. Pour cela, l'équipe de Numéric@Fontaine est là pour vous aider. Les jeunes, qui baignent dans un monde numérique depuis leur enfance, peuvent également jouer un rôle clé en aidant leurs aînés à s'adapter. Ensemble, nous pouvons surmonter ces défis.

Admettre que l'on n'y arrive pas, que l'on ne comprend pas et demander de l'aide n'est pas toujours facile. Beaucoup de personnes restent seules face à ce défi numérique qu'elles ne comprennent pas. Pourtant, il est essentiel de ne pas rester isolé et de se faire accompagner.

N'hésitez pas à prendre contact avec Véronique et ses collègues, qui sont là pour vous guider pas à pas. L'Espace Public Numérique (EPN) est situé au Point 9 de Fontaine-l'Évêque. Nous proposons des ateliers et des sessions d'accompagnement personnalisées pour vous aider à maîtriser les outils numériques essentiels.

Rejoignez-nous et découvrez comment le numérique peut devenir un allié précieux dans votre quotidien. Ensemble, faisons de cette transition numérique une opportunité et non un obstacle.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez Véronique au 0478 79 63 10 ou par email à veronique.benmoussa@villedefontaine.be

Agenda Seniors

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 - 12H30

Repas Oberbayern

📍 Réfectoire de l'école André Bienfait

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024

Marché de Noël

RENSEIGNEMENTS :

☎ 071/54 81 45 ou ☎ 071/54 81 78

Une information de Barbara Osselaer,
Echevine des Seniors



LE « CERF-VOLANT » RECRUTE !

Le service d'accueil d'enfants « le cerf-volant » recrute des accueillantes à domicile sur l'entité de Fontaine-l'Évêque et Forchies-la-marche.

Ce poste est accessible si vous avez plus de 18 ans et disposez du CESS ainsi que du diplôme requis pour la fonction (puéricultrice, agent d'éducation, auxiliaire et éducatrice).

Besoin de plus d'infos ?

Contactez le service au 071/59.42.47
ou par mail : cerfvolant.viefeminine@gmail.com

4 GÉNÉRATIONS À FORCHIES

A Forchies-la-Marche, quatre générations :
Sébastien Di Luciano, Frédéric Di Luciano,
Stevens Di Luciano, Adriano Di Luciano.



AIS PROLOGER

Vous êtes à la recherche d'un logement ?

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez vous décharger
des tracas locatifs ?

L'AIS Prologer peut vous aider !

L'AIS permet la mise à disposition d'un logement en bon état
locatif appartenant à des propriétaires privés aux ménages
à revenus modestes. L'AIS agit en tant qu'intermédiaire entre
les propriétaires et les locataires.

ais.prologer@gmail.com - 064/43.20.82 (répondeur 7 jours/7)



DÉBUT DU CHANTIER AU FOYER FONTAINOIS

Le 22 mai dernier, le Foyer Fontainois posait la première
pierre de la construction de son nouveau bâtiment.

Ce projet comprend le siège, la régie des quartiers, 11
logements à loyer d'équilibre et 4 logements de transit.

Ces logements sont prévus pour être de type basse
énergie.

Les travaux ont débuté fin avril 2024 et devront se
terminer à l'été 2025.

Le montant total des travaux s'élève à 6.326.000€Htva
dont 1.349.000 € de subsides.

Le Foyer Fontainois dispose de 1026 logements (dont
3 commerces). Ceux-ci représentent 911 ménages sur
les entités de Fontaine-L'Évêque, Forchies-La-Marche et
Leernes.

D'autres projets sont en cours, notamment le plan
rénovation lancé par le Gouvernement Wallon avec pour
objectif de renforcer la performance énergétique de pas
moins de 249 logements au Foyer Fontainois.

Actuellement, il y a 1251 candidats-locataires pour les
logements sociaux.

UN ANIMAL PERDU, TROUVÉ OU MALTRAITÉ SIGNALEZ-LE !

PREMIUM

CLASSIC

GRATUIT

Vous avez perdu ou trouvé un animal égaré, que faire ?
Dans les deux cas, Animal Search vous aidera !

Animal Search est une application Smartphone qui a pour but de signaler les animaux perdus ou errants.
Cette plateforme de centralisation met en relation selon l'état et l'espèce, les pouvoirs publics,
les professionnels du bien-être animal, ainsi que les citoyens et ce gratuitement !

Assistance téléphonique du Lun au Ven de 9h-17h
+32(0)497 / 11 40 45

UN ANIMAL PUCÉ EST UN ANIMAL
RAPIDEMENT IDENTIFIÉ ET RESTITUÉ

bruxelles
environnement
brussels

PLANE
RELANCE

Wallonie

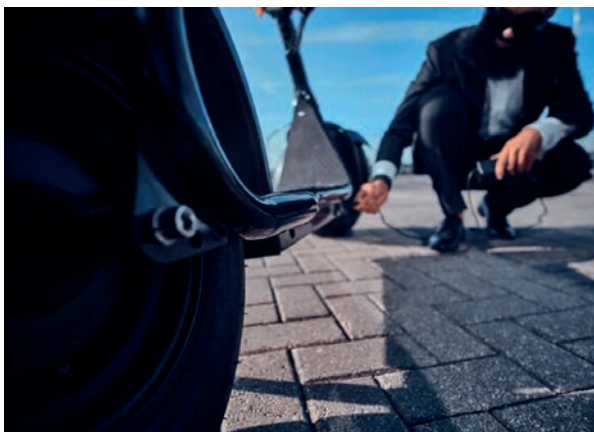
WWW.ANIMAL-SEARCH.BE

Rapps

LES CAMBRIOLEURS NE MANQUENT PAS D'IMAGINATION

La Zone de Police des Trieux et le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la Ville de Fontaine-l'Évêque souhaitent, par cet article, sensibiliser les citoyens à l'importance de sécuriser leur habitation.

C'est bien connu, pour sécuriser son habitation, rien de tel qu'un système d'alarme dernière génération, des caméras de surveillance, des volets, un système d'éclairage extérieur. On se dit bien souvent qu'il n'est nullement nécessaire de sécuriser l'étage de son logement, que les voleurs ne prendront jamais le risque de passer par l'étage pour visiter le domicile. Eh bien, détrompez-vous, les cambrioleurs sont fûtés ! Ils ne passent pas encore par la cheminée comme le Père Noël mais privilégient vos fenêtres d'étage, vos fenêtres de toit et même parfois, ils sont capables de démonter quelques tuiles afin de s'introduire chez vous et s'enfuir par le même chemin, tout cela, sans déclencher votre système d'alarme qui lui, ne couvrirait que votre rez-de-chaussée.



La Zone de Police des Trieux, tout comme les zones de Police voisines, a pu constater ce modus de vols très particulier et ce, depuis quelques mois. Aucune des deux communes de la zone de police n'est épargnée.

Soyez vigilants. Voici quelques petits conseils bien utiles : ne laissez pas traîner des objets susceptibles d'aider les cambrioleurs à entrer par effraction chez vous comme par exemple une échelle, une poubelle, une table de jardin, une chaise ou tout autre matériel. Une échelle qui traîne dans votre abri de jardin peut faire l'objet de convoitise et être subtilisée par les malfaiteurs pour escalader jusqu'à votre étage.

Si vous n'avez pas l'opportunité de protéger votre étage par un système d'alarme, privilégier alors de déposer vos biens de valeur en lieu sûr car bien souvent, l'argent, les consoles de jeux, les bijoux et les biens de valeur sont mis à l'étage, ce qui n'échappe pas aux pillards.

Un éclairage extérieur ou avec détecteur de mouvement peut être dissuasif tout comme des lampes intérieures avec système de minuterie pour simuler votre présence.

Nous en profitons pour vous rappeler que chaque commune dispose d'un service de prévention vol auquel vous pouvez faire appel. Il faut être plus ingénieux que les cambrioleurs.

Un départ en vacances est prévu ? Nos policiers peuvent assurer une surveillance à l'extérieur de votre habitation afin de la sécuriser. Il vous suffit alors de compléter notre formulaire « Police Veille » qui est accessible sur le site Internet www.policelocale.be/5336, rubrique « Questions - Prévention / Surveillance » mais également au sein des commissariats de Trazegnies et de Fontaine-l'Évêque.

Source texte : ZP des Trieux | Sources photos : IBZ et BESAFE

LE SITE SAINT-VAAST INAUGURÉ

Rénover et réhabiliter l'ancienne église Saint-Vaast, désacralisée, et son périmètre : Le projet, vieux de plus de 15 ans, a occupé trois mandatures. Il a été rendu possible grâce au soutien financier de la Région Wallonne, dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert.

En répondant à un appel à projet de la Wallonie, la Ville de Fontaine-l'Évêque poursuivait sa volonté de redonner une nouvelle vie à ce morceau de l'histoire fontainoise.

L'objectif premier était de sauvegarder et réaffecter l'église Saint-Vaast, ainsi que l'ancien café et cinéma « Le Cercle », adjacents. Ce nouvel aménagement s'est construit le long d'un sentier de promenade qui relie la rue Joseph Parée au parc communal en s'immisçant entre l'église et la salle communale « Le cercle ». L'inauguration officielle du site s'est déroulée le 17 mai dernier.





C.H.A.F.

CERCLE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE A.S.B.L. :

DES NOMS DE RUES... POURQUOI ?... POUR QUI ?... (SUITE)

Nous poursuivons notre itinéraire à travers l'entité et, cette fois, c'est le territoire de Leernes qui nous retient. Trois rues nous intéressent. Trois noms : un Leernois très connu, un homme politique célèbre de la région de Charleroi, un sergent français victime du combat de Leernes en août 1914.

La rue **Alexandre BERTAUX** évoque le souvenir d'un entrepreneur et mandataire de la localité. Né en 1850 à Thuin, il mourra à Leernes en 1938 en célibataire. Mandataire communal dès le 27 mars 1878, il le restera durant 52 ans et demi, fidèle à ses convictions libérales et sera longtemps échevin.

Il crée l'école communale de Wespes en 1886. Il aime la musique et de 1874 à 1924, il est président de la Société royale des Fanfares de Leernes.

Chevalier de l'ordre de Léopold II, titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, il construira son « château » dans le style art nouveau en 1897 ...dans sa future rue !

On doit à ce grand entrepreneur des travaux d'envergure aux écluses de l'Abbaye d'Aulne et du Trou d'Aulne ainsi qu'aux écluses n° 1 et 2d du canal Charleroi - Bruxelles. Un grand bâtisseur et un vrai mélomane !

La rue **Paul PASTUR** existe dans d'autres communes de la région. Elle existait aussi à Fontaine -l'Évêque jusqu'à la fusion des communes de 1976. A ce moment, Leernes garda sa rue Paul Pastur et Fontaine - l'Évêque retrouva son ancien nom de rue de l'Enseignement.

Paul PASTUR, né en 1896 à Marcinelle et décédé à Charleroi en 1938, préféra à sa courte vie de parlementaire celle de député permanent (aujourd'hui provincial) qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Il fut le créateur du réseau de l'enseignement provincial du Hainaut. On pense à l'Université du Travail de Charleroi, à l'Ecole de Commerce Warocqué à Mons, etc.

Sa grande sensibilité sociale l'amena à créer le Fonds des mieux doués. Il fut à l'origine de l'instauration de la fête des Mères en 1927.

Le groupe socialiste de Leernes obtint dès 1939 que la rue actuelle lui fut dédiée.

La rue **Sergent Jules REHEL** s'est accrochée à la mémoire de ce soldat français qui s'était réfugié dans le grenier de la ferme des Marlières lors du combat de Leernes du 22 août 1914. Touché gravement au crâne, il ne survécut pas à cette blessure. Sa famille resta en liaison avec les sociétés patriotiques de Leernes.

Le Secours français offrit une plaque commémorative, remplacée en 1984 à l'initiative du président de la section locale de la Fédération nationale des Combattants, Monsieur Clovis Meys.

Cette même section avait en 1937 proposé au collège échevinal de donner à la rue des Marlières le nom de cette victime qui s'était bien battue pour la France et aussi pour notre pays et pour la Liberté !

C'est tout à l'honneur des Leernois qui ont voulu rendre hommage aux personnes en cause.

Christian Daubie,
Président du C.H.A.F.



EXPOSITION : LA LIBERATION 1944 : 80 ANS !

Comme annoncé, cette importante exposition sera ouverte à toute la population les **SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024** de 10 à 17 HEURES dans la **SALLE DE LA MÉDIATHÈQUE de L'ATHENEE ROYAL LOUIS DELATTRE** au **BOULEVARD ALLENDE** à FONTAINE -L'ÉVÊQUE .

L'ENTRÉE EST LIBRE. Les personnes à mobilité réduite ne sont malheureusement pas en mesure d'y accéder.

Un catalogue est prévu. Un numéro spécial de la revue du CHAF (N° 74) pourra être acheté (gratuit pour les abonnés).

L'exposition est organisée par le CHAF, l'échevinat des associations patriotiques, les associations patriotiques, la Maison de la Laïcité et sous le patronage de la Ville.



DES ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE !

RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER AVEC LA MJ,
POUR LES 12-26 ANS, PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ :

TOUS LES 1^{ER} MARDIS DU MOIS

Animations

📍 Agora de Leernes | € gratuit

LE 31 JUILLET 2024 - DE 9H À 18H

Sortie vélo

€ 10€

LE 7 AOÛT 2024 - DE 8H30 À 20H15

Sortie à Walibi

€ 41€

LE 14 AOÛT 2024

Tournoi de Foot

📍 Terrain de la MJ | € prix à venir

EN AOÛT

Sortie accrobranche

€ date et prix à venir

EN AOÛT

Sortie culturelle

€ date et prix à venir

LE 26 JUILLET 2024 & LE 23 AOÛT 2024

Nocturne (accueil ouvert jusqu'à 21h30)

€ date et prix à venir

LE 26 JUILLET À PARTIR DE 21H30 JUSQU'À 8H, LE 27 JUILLET

Camping MJ

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

Journée portes ouvertes de la MJ

📍 MJ Case Départ

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 071/52 60 21 - 0477/ 82 31 54

📍 Rue Chaussée 65, 6141 Forchies-la-Marche

@ info@mjcasdepart.be

POUR NE RIEN RATER DE CE QUE MET EN PLACE LA MAISON
DE JEUNES CASE DÉPART, N'HÉSITE PAS À SUIVRE :

📘 Maison de jeunes Case Départ

📷 [mj.casdepart](https://www.instagram.com/mj.casdepart)

🌐 <http://www.mjcasdepart.be/>

FINANCES

En sa séance du 27 juin dernier, le Conseil communal a approuvé le compte 2023 et la modification budgétaire n°1.

COMPTE 2023

La ville de Fontaine-l'Évêque est fière de présenter le compte 2023 du service ordinaire, qui se clôture sur un boni global de 2 305 246 €. Ce résultat positif témoigne de la gestion budgétaire saine et responsable menée au cours de l'année.

Résultat Global : Le boni de 2 305 246 € se compose du résultat de l'exercice propre (+1 073 543 €) et des exercices antérieurs (+2 485 040 €), moins les prélèvements (1 253 337 €).

Les dépenses de personnel représentent 32 % des dépenses totales, avec une augmentation de 12 % par rapport à 2022, principalement due aux indexations. Cette hausse reflète l'ajustement nécessaire pour maintenir la qualité des services offerts à la population.

Les dépenses de fonctionnement, représentant un peu plus de 10 % des dépenses totales, ont augmenté de près de 21 % en raison de la hausse des coûts énergétiques, des frais informatiques et de l'entretien des infrastructures.

Les dépenses de transfert représentent 27 % des dépenses de la commune, incluant les dotations au CPAS, à la zone de police, et à la zone d'incendie. Elles ont augmenté de plus de 10 % depuis 2022, principalement en raison de l'augmentation de la dotation en faveur de la Zone de Police.

Plus de 8 % des ressources sont consacrées au remboursement de la dette, qui a augmenté d'un peu moins de 15 % par rapport à 2022, suite à la hausse des emprunts.

En 2023, la ville a investi 10 276 313 € dans diverses structures communales, financées par :

- 3 777 101 € de subsides
- 466 433 € de fonds de réserve
- 6 032 779 € d'emprunt

Le taux de réalisation des investissements prévus au budget est de 78 % pour 2023.

Quelques exemples d'investissements réalisés en 2023

- Réfection de la rue de Leernes : 1 723 088 €
- Travaux d'amélioration énergétique des écoles Bienfait, Carpin et des Trois Bonniers : 6 893 633 €
- Honoraires pour travaux de la salle omnisport de Fontaine : 125 210 €
- Maintenance des bâtiments communaux : 284 745 €
- Plan communal de mobilité : 73 931 €
- Entretien des voiries : 783 625 €
- Acquisition de véhicules : 116 779 €
- Remplacement de luminaires : 59 548 €
- Mise en conformité des cimetières : 101 315 €

Le compte 2023 montre une gestion budgétaire saine avec un boni global permettant de consolider les réserves et de financer des investissements. Les dépenses et recettes sont en croissance, reflétant les adaptations nécessaires aux coûts actuels et futurs, notamment en matière de personnel, de fonctionnement et d'investissements structurels.

Ce bilan financier positif renforce la capacité de la commune à continuer de développer ses infrastructures et à offrir des services de qualité à ses citoyens. Nous restons engagés à maintenir cette rigueur budgétaire pour assurer un avenir prospère et durable pour notre communauté.

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 DE 2024

La modification budgétaire N°1 de 2024 ajuste le budget pour mieux refléter les réalités financières et les priorités actuelles de la commune. Les principaux effets comprennent :

- Réduction des dépenses de personnel (2%) et des dettes grâce à des prévisions plus réalistes.
- Légère hausse des dépenses de fonctionnement (1%) pour aligner les crédits avec les dépenses effectives.
- Réductions des recettes attendues (2%) principalement dues à l'inoccupation des infrastructures pendant les travaux et à la réévaluation des transferts.
- Augmentation des investissements (22%) pour des projets de grande envergure, soutenue par des emprunts supplémentaires.

Ces ajustements permettent d'assurer une gestion budgétaire plus précise et efficace, en tenant compte des évolutions économiques et des besoins de la commune.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre site internet www.villedefontaine.be

Philippe D'Hollander,
Echevin des Finances.



ÇA SE PASSE À FONTAINE...

MÉRITE SPORTIF – CÉRÉMONIE

LE VENDREDI 4 OCTOBRE 2024 À 19H

📍 Château Bivort

Le Mérite Sportif sera attribué au club ou au sportif individuel s'étant le plus distingué au cours de la saison écoulée et ce, dans l'une des 5 catégories. Saison sportive 2023-2024

5 catégories :

- Mérite sportif de la Ville ;
- Espoir de l'année ;
- Prix stratégique ;
- Récompense sportive ;
- Coup de cœur du jury.

Les candidatures sont à remettre à l'attention de Monsieur Augello, Echevin des Sports, **pour le 28 septembre 2024**

À L'ADRESSE :

Rue du Château 1
6140 Fontaine-l'Évêque

OU PAR MAIL À L'ADRESSE :
sports@villedefontaine.be

Conditions voir www.villedefontaine.be

INFORMATIONS :

071/548.182
sports@villedefontaine.be



Ville de
FONTAINE-L'ÉVÊQUE

21 juillet 2024
BAL AUX LAMPS

Samedi 20 juillet 2024
Soirée Réveillon de la Fête Nationale
avec DJ JOHAN dès 19 heures
Dimanche 21 juillet 2024
10 h 30 Te Deum
11 h 00 Discours
11 h 30 Verre de l'Administration communale
13 h 00 Epsilon avec Michel Ionin
18 h 00 WHAT'S UP avec PIPO & BETTY
20 h 00 Bal aux Lampions années 80-90

Feu d'artifice



Parvis du château Bivort
Tente berbère
Ambiance lampions

Toute la journée
Boulettes Sauce Tomate
Carbonnade flamande
Filet pur

Réservation
Claude Vanbutzele
0493 67 97 45

Une organisation conjointe de la Ville de Fontaine-l'Évêque et du Comité des Fêtes FLEvents

BATTLE OF PETRIA

27,28 et 29 SEPTEMBRE 2024

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA
LIBÉRATION DE
FONTAINE-L'ÉVÊQUE



BATTLE OF PETRIA 2024

PROGRAMME

Mardi 25 – Jeudi 26 septembre 2024 :

Mise en place des infrastructures du camp.
Préparation pour les participants de monter leur tente.
Préparation des stands pour le camp le week-end.

Vendredi 27 septembre 2024 :

09H00 Accueil des participants.
10H00 Ouverture du camp au public.
12H00 Repas communautaire (sur réservation).
14H00 Concert officiel du camp par les autorités communales.
16H00 Concert amical 47 par le Royal Harmonie Jazz Band de Saint-Aubert.

Samedi 28 septembre 2024 :

09H00 à 10H00 Petit déjeuner anglais (sandwichs, boissons, fruits secs) (sur réservation).
10H00 Formation du camp – 09H00 Départ du camp pour une balade de 4 à 6 km – 10 km (pas de soutien de nourriture) vers Saint-Josse.
12H00 Entrée dans la ville du camp et des troupes sous d'un drapeau blanc sur la Place de l'Église.
14H00 – 15H00 Drill et présentation de matériel sur le camp.
15H00 Présentation d'armes d'époque (sur réservation).
16H00 Repas communautaire (sur réservation).
17H00 Concert des Troupes Royales.
18H00 Départ du camp pour le week-end.
Dimanche 29 septembre 2024 :

09H00 Départ du camp pour le week-end.
10H00 Départ du camp pour le week-end.
11H00 Départ du camp pour le week-end.
12H00 Départ du camp pour le week-end.
13H00 Départ du camp pour le week-end.
14H00 Départ du camp pour le week-end.
15H00 Départ du camp pour le week-end.
16H00 Départ du camp pour le week-end.
17H00 Départ du camp pour le week-end.
18H00 Départ du camp pour le week-end.



Ridiaux Circé 0485/32.40.75 circé_ridiaux@hotmail.com -
Chevalier Jean-Joseph 0475/92.59.49

agenda

LE 20 JUILLET 2024 À PARTIR DE 19H

Bal Guinguette

📍 Au Château Bivort

LE 21 JUILLET 2024

Festivités du 21 Juillet

11h00 : Te Deum célébré dans la petite chapelle, discours académique et verre de l'amitié.

Après-midi : repas carbonnade, boulette et viande.
Animation musicale.

23h : feu d'artifices dans le Parc Roi Baudouin puis DJ

LE DIMANCHE 4 AOÛT 2024

Balade vélo

Comité de Quartier De Beaulieusart Fontaine

📍 Quartier de Beaulieusart

DU VENDREDI 9 AOÛT AU LUNDI 11 AOÛT 2024

Brocante des Gaulx Fontaine

📍 Place des Gaulx

LE JEUDI 15 AOÛT 2024

Brocante

Comité de Quartier du Centre-Ville Fontaine

LE 20 AOÛT 2024 – 21 H

Théâtre au Château

📍 Place Nicolas de Fontaine

Infos : CCF

LE 24 AOÛT 2024 – 21 H

Cinéma en plein air

📍 Point 9

Infos : CCF

DU 30 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Week-end Eco solidaire

📍 Point 9

LE SAMEDI 31 AOÛT 2024

Marché Nocturne Artisanal et Multiculturel

📍 Centre-Ville Fontaine-l'Évêque

LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024

Green Feel Festival

📍 Centre-Ville Fontaine-l'Évêque

Infos : MJ

LE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024 – 8H À 18H

Brocante de Leernes

📍 Leernes

LE SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024

Exposition 40-45

📍 Athénée Louis Delattre

LE 27 SEPTEMBRE 2024 À 19H30

Vernissage

📍 Point 9

Infos : Jocelyne Aernaut 0498/13.96.23

DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2024

Battle of Pétria

📍 Camp militaire Fontaine – Rue du 5 septembre

LES 28 ET 29 SEPTEMBRE 2024 DE 10H À 18H

Exposition des artistes de « La Palette »

📍 Point 9

LE SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 – 12H30

Repas animation Oberbayern Seniors Fontaine-cité

📍 Ecole A. Bienfait

LE DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

Noces d'Or

INFORMATIONS :

VILLE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE
071/54.81.45 – SECRETARIAT1@VILLEDEFONTAINE.BE



Ville de
FONTAINE-L'ÉVÊQUE

La Nocturne

**Marché Artisanal et
Multiculturel**

31 août 2024

de 18h à 22h

Centre-Ville de Fontaine-l'Évêque

Artisanat et
Commerces

Food Trucks
Alimentation du monde

Animations musicales
Danses folkloriques

Infos: Service Développement Commercial

071/ 54.81.69. - 071/54.81.84.

developpement.commercial@villedefontaine.be

